



SECTION ESTHETIQUE – GRIMAGES / COVID 19 – Année académique 2020-2021

Bonjour,

Madame Glatigny, Ministre de l'enseignement de promotion sociale, a déterminé le code rouge pour nos établissements scolaires et a pris des mesures plus drastiques afin de réduire la courbe des contaminations et désengorger les hôpitaux. Un protocole particulier est mis en place pour éviter un flux trop important d'étudiants dans nos écoles.

Ce protocole est d'application **dès ce lundi 26 octobre jusqu'au 20 novembre**.

- *Les activités d'apprentissage en présentiel sont interdites.*

Vu le contexte particulier d'apprentissage du cours de Grimages et le fait qu'il impose une proximité physique, les cours sont suspendus pendant la période du 26/10 au 20/11.

Le cours de Grimages et Maquillages spéciaux est annulé pour les deux séances prévues : mercredi 28/10 et 18/11.

Ces deux séances seront rattrapées en avril 2021.

Nous vous remercions pour votre compréhension,

La direction,
Carole Mengal